

Conseil CLESCO du 9 décembre 2011

Représentants des Etablissements et Unité	s de Recherche	
Directrice	Chantal Zaouche	Présente
	Gaudron	
UTM	Jean-Marie Cellier	Présent
UPS (co-direction+représentante UPS)	Michèle Fabre-Thorpe	Présente
CLLE	Jean-François Bonnefon	Présent
UMR-EFTS	Chantal Amade-Escot	Présente
Octogone	Michèle Guidetti	Présente
PDPS	Myriam de Léonardis	Présente
LCPI	Gérard Pirlot	Présent
CerCo	Simon Thorpe	Excusé
LST	Philippe Birmes	Absent
INSERM	Isabelle Loubinoux	Présente
PRISSMH	Pier-Giorgio Zanone	Présent
Personnel administratif	Katia Dago	Présente

Représentants des Etudiants	
Titulaires	
Fanny Lalleman	Présente
Charlotte Alazard	Présente
Rodika Sokoliuk	Présente
Caroline Attalah	Présente
Guillon Quentin	Présent

Suppléants	
Marie-Mandarine Colle-Quesada	
Aurore Berland	
Sophie Baduel	
Bastien Trémolière	
Caroline Martin	

Représentants Extérieurs				
Personnalités scientifiques				
Enseignant chercheur à SupAéro	Dehais Frédéric	Excusé		
MCF CRCA/UPS	Devaud Jean-Marc	Présent		
Professeur STAPS Montpellier ED 463	Cadopi Marielle	Excusée, procuration à Pier- Giorgio Zanone		
Professeur Université Montpellier 3	Costalat-Founeau Anne- Marie	Absente		
Personnalités monde socio-économique et culturel				
Spikenet Technology	Guyonneau Rudy	Excusé		
Chargée de mission Conseil Régional	Boyer Croquette Elsa	Absente		
Conseiller au Cabinet du Recteur	Roques Pierre	Absent		
Cellule valorisation de la recherche UTM	Munoz Cyrille	Présent		

Membres invités			
Karine Zulian	Gestionnaire de scolarité de l'ED CLESCO	Présente	
Myriam Guiraud	Gestion des formations	Absente	

Ordre du jour du Conseil CLESCO du 9 décembre 2011:

- Informations : CDU 2012, IDEFI Ecole des Docteurs, restriction budgétaire et frais de thèse à l'UFR de Psychologie
- Vote sur les deux précédents comptes rendus
- Attribution CDU-Octogone-CERPP
- Espaces doctorants
- Dates des prochaines activités scientifiques de l'ED
- Questions diverses

1- Informations:

Le nombre de CDU à l'UTM s'annonce en baisse pour 2012. 24 CDU sont prévus dans l'établissement au lieu de 26 en 2011. La répartition entre ED reste à faire. L'année dernière, CLESCO avait bénéficié de 7 CDU à l'UTM et 3 à l'UPS. Le contingent UPS devrait être stable sur plusieurs années.

A L'UFR de Psychologie, du fait de restrictions budgétaires, le budget alloué pour les frais de soutenance de thèse passent de 900 à 450 euros.

L'unité de recherche EFTS a financé en totalité les frais des jurys de thèse en 2011 et serait favorable à la gestion des financements par les laboratoires en passant par le budget de l'ED.

Mais le risque ne doit pas peser sur le budget CLESCO et la gestion des soutenances ne doit pas retomber sur l'ED ou la DED.

Le CS réfléchit à une proposition en concertation avec les Départements sur la base du nombre de thèses soutenue en n-2 et la dotation moyenne du central.

IDEFI/Ecole des Docteurs :

Le projet du CDUT (Collège Doctoral de l'Université de Toulouse) proposé dans le cadre de l'IDEFI a été envoyé aux membres du Conseil le 25 novembre (cf powerpoint) pour lecture et commentaire.

Le CDUT doit se réunir mardi prochain et la directrice de l'Ecole doctorale CLESCO se fera l'écho à cette occasion des préoccupations et réactions des membres du Conseil. L'ED doit se positionner par rapport à l'IDEFI.

Rappel du calendrier : l'information sur l'IDEFI n'est arrivée que fin novembre dans l'établissement pour une date limite de dépôt du projet fixée au 18 décembre. Le Conseil déplore une nouvelle fois cette gestion dans l'urgence.

A l'issue du débat, il ressort du projet actuel du CDUT qu'une structure supplémentaire, une supra-école doctorale, va être ajoutée, au-dessus des écoles doctorales.

Or, le Conseil de l'ED CLESCO insiste sur l'importance et l'intérêt de garder les spécificités des ED. Ainsi, l'offre de formation de l'ED CLESCO est très particulière et de qualité.

Le Conseil de l'ED CLESCO estime que les missions déjà mutualisées au sein du PRES doivent être valorisées dans le cadre de l'IDEFI sans dépouiller les ED de leurs spécificités.

Le projet du CDUT a évolué car le Ministère insiste sur la mise en avant du lien avec le milieu socio-économique. C'est pourquoi une demande a été adressée aux unités de recherche pour recueillir de lettres de soutien d'entreprises.

Le Conseil est conscient que, l'IDEFI étant un pan de l'IDEX, il constitue un enjeu essentiel pour les établissements toulousains. Il défendra donc ce projet, mais souhaite que quelques garde-fous soient posés.

2- Vote sur les deux précédents comptes rendus

2 modifications sont signalées sur le compte rendu de Septembre (procédure d'attribution des CDU à l'UPS).

Les comptes rendus du Conseil du 7juillet et du 16 septembre 2011 (avec les modifications demandées) sont approuvés à l'unanimité.

3- Attribution du CDU supplémentaire Octogone-CERPP

Un CDU supplémentaire a tardivement été attribué par le PRES (en juin 2011) à partir d'une liste supplémentaire méconnue de l'ED.

A la suite de l'appel d'offre déposé par Octogone l'année dernière et accepté cette année par le PRES à partir de cette liste supplémentaire qu'il avait établi, 2 candidats ont été auditionnés par le jury (S. Vautier, P. BIrmes et C. Munoz).

Le candidat retenu est Mhammad Hassan AFZALI, qui sera encadré par M.Vautier et M.Birmes.

Pour information, la commission de recours de l'ED CLESCO a été saisie par Chérifa Sider suite à ce projet déposé et accepté au PRES.. Les deux comptes rendus seront envoyés aux membres du Conseil dans un souci de transparence. Ces comptes rendus doivent rester confidentiels.

La candidature de M.AZFALI au CDU d'Octogone est soumise au vote du Conseil et approuvée à l'unanimité.

4- Espaces Doctorants:

Les représentants élus des doctorants du Conseil de l'ED ont mené une enquête auprès des représentants des laboratoires de l'ED CLESCO sur les conditions d'accueil des doctorants dans les unités. Les représentants de 2 unités (EFTS et PRISSMH) n'ont pas répondu.

Selon cette enquête, les doctorants sont globalement satisfaits de l'accueil qui leur est fait. Mais il ressort que certaines unités traitent différemment les doctorants financés et non financés notamment pour ce qui concerne l'attribution de bureaux.

Mais ces différences de traitement correspondent à des différences d'obligations. Et les moyens sont limités.

Cette enquête préliminaire ne permet pas d'aboutir à une réelle cartographie de la situation en raison du très faible nombre de répondants et de l'absence de réponse de certaines UR. Pour autant, sans tenir compte de la notion de doctorants financés et non-financés, il serait intéressant de dresser un état des lieux du nombre de doctorants dans chaque unité et des m2 alloués à celle-ci. Cet état des lieux pourra ainsi être remonté au CS par l'ED.

Pour ce qui concerne la transmission des informations aux doctorants : certains se plaignent de ne pas avoir d'information sur des dispositifs. Etant donné le nombre de relais que nous

utilisons, cette remarque semble étonnante pour les membres du Conseil : les doctorants lisent-ils les mails adressés par l'UR et l'ED ?

5- Dates à retenir :

La demi-journée CIFRE aura lieu le 2 février 2012. Les représentants du Conseil Régional et de l'ANRT interviendront dans le cadre d'une présentation et d'un débat libre avec la salle.

La Journée Doc-Impro mutualisée avec les 3 ED se tiendra le 6 mars 2012.

Le 9 mars 2012 aura lieu la Journée Scientifique des doctorants CLESCO.

Le Bureau se réunira prochainement pour réfléchir à la procédure d'attribution des CDU.

6- Questions diverses:

Mme Guidetti intervient pour relayer les interrogations de certains doctorants quant à la publication des thèses en cours sur le site www.thèses.fr.

Ce site a ouvert en septembre 2011 à la suite du basculement des données recensées dans le Fichier Central des Thèses vers une nouvelle application : STEP.

La DED doit effectuer des mises à jour des thèses en préparation dans STEP à partir du mois de janvier. Les thèses signalées sur Step sont publiées dans thèses.fr.